

QUESTIONS & RÉPONSES DE LA CONSULTATION

Procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles 25, 66 à 68 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Objet : Questions et réponses portant sur le marché de création de la nouvelle plateforme de diffusion cinéma de l'Institut français.

Date et heure limite de la remise des plis : **le jeudi 6 septembre 2018 à 12H00**

Question 1 (datée du mercredi 4 juillet 2018) :

“Le Marché prévoit-il un montant minimum / maximum (ou une fourchette estimée)?”

> Réponse de l'institut français :

le point II.2.6 du détail de l'avis de marché (<http://www.boamp.fr/avis/detail/18-92273/19>) affiche une valeur maximale estimée de 500 000 euros (hors TVA).

Question 2 (datée du mercredi 4 juillet 2018) :

“Quelle est la volumétrie des vidéos stockées / hébergées et des audiences constatées / attendues par période ?”

> Réponse de l'institut français :

Le chapitre 5 du CCTP du marché consacré aux besoins techniques détaille une volumétrie existante de 600 pivots exploités par la plateforme actuelle, IFcinéma Téléchargement. Ces pivots ont permis la génération d'au moins un fichier de diffusion en format SD par pivot

hébergé. Pas d'audiences constatées ou attendues pour ce projet de création.

La consultation de cet inventaire des films et de leur formats est consultable en ligne à partir d'un compte de test accessible suivant les modalités de la question 3 (ci-dessous).

Question 3 (datée du jeudi 5 juillet 2018) :

“Serait-il possible de disposer d'un compte de test pour une durée limitée ?”

> Réponse de l'institut français :

Durant toute la période de la présente consultation, l'Institut français propose d'ouvrir un compte utilisateur temporaire à tout candidat qui en fera la demande. Ceci peut concerner les différents outils actuellement disponibles (IFcinéma Téléchargement, CinEd, Catalogue de films).

Ce besoin doit être exprimé par un mail à l'attention de Madame Marion THEVENOT, contact du marché et Coordinatrice IFcinéma du Département cinéma de l'Institut français.

Question 4 (datée du jeudi 11 juillet 2018) :

“Pouvez-vous donner une volumétrie approximative du trafic de diffusion, sur les 12 derniers mois par exemple?”

> Réponse de l'institut français :

Les statistiques de la plateforme actuelle affichent au moins 29 000 commandes de films pour les 12 derniers mois. Il est à noter que, une fois le film commandé, il peut être visionné ou téléchargé plusieurs fois dans un délai de 30 jours (chapitre 5.1 du CCTP).

Question 5 (datée du jeudi 11 juillet 2018) :

“Quel est le format des fichiers pivots ?”

> Réponse de l'institut français :

Les pivots sont Mpeg2.

Question 6 (datée du jeudi 11 juillet 2018) :

“Avez-vous un CMS de prédilection ? : un changement complet ou une mise à niveau de Drupal ?”

> Réponse de l'institut français :

L'Institut français n'a pas de solution de gestion de contenus privilégiée. Une socle technique open-source est toutefois attendu.

La plateforme actuelle IFcinéma Téléchargement, le module catalogue CinEd ainsi que son générateur ne sont pas propulsés par DRUPAL mais par un développement spécifique au sein de l'environnement technique Symfony 2. Seul le catalogue du “Cinéma français” et de

la “Cinémathèque Afrique” est actuellement développé à l’aide de DRUPAL. A noter que les références de films issues de ce catalogue DRUPAL sont également présentes dans la plateforme actuelle IFcinéma Téléchargement (SYMFONY).

La nouvelle plateforme IFcinéma proposera un catalogue unique dans un environnement technique proposé par le Titulaire du marché.

Question 7 (datée du jeudi 11 juillet 2018) :

“Quelle approche sur le nom de domaine en place ? Faut-il conserver les URL produites jusqu'à présent?”

> Réponse de l’institut français :

La nouvelle plateforme IFcinéma continuera de fonctionner comme un sous-domaine de l’Institut français.

Le maintien des URLs de pages intérieures n’est pas nécessaire.
